



CONSEIL DES ETUDES ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE DU 9 NOVEMBRE 2010

AVIS RELATIF A UNE MOTION

Le 9 Novembre 2010, le Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire, réuni sous la présidence de Monsieur Patrice BRUN,

⇒ A voté la motion suivante :

- Le CEVU, par son vote, valide les projets de formation qui seront transmis pour demande d'habilitation au ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche. Il rappelle que le pilotage de notre offre de formation - en particulier l'ouverture et la fermeture de parcours ou de spécialités - relève d'une politique d'établissement annuelle qui doit tenir compte de l'évolution d'éléments reflétant l'état de chaque filière.

- Le CEVU et le CA seront consultés pour procéder aux arbitrages traduisant tant notre stratégie en matière de formation que notre politique budgétaire.

- Un tableau de bord des formations sera réalisé chaque année pour accompagner le travail des responsables pédagogiques et des directeurs de département et éclairer l'avis des élus.

Délibéré par le Conseil de Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire, à Pessac, 09 novembre 2010.

Nombre de membres présents	21
Nombre de membres représentés	8
Nombre d'abstentions	1
Nombre de suffrages exprimés	28
Nombre de votes pour	28
Nombre de votes contre	0

Le Président,

Patrice BRUN